



## Accord universel pour le climat : agissons !

Du 29 novembre au 10 décembre 2015, la Conférence des Parties ou COP21 a réuni à Paris les acteurs majeurs du monde afin de définir et d'engager un programme d'actions sur le changement climatique. L'accord Universel sur le Climat, adopté par 195 pays, reconnaît que le réchauffement climatique est un défi majeur de ce siècle sur lequel l'humanité doit se mobiliser dans la durée.

Les événements tragiques de ce mois de novembre ne doivent pas occulter l'importance de cette rencontre. Malgré la tristesse qui nous accable et les dangers qui nous entourent, nous avons porté une grande attention aux travaux de cette quinzaine qui sont cruciaux pour notre devenir commun. La probabilité d'un réchauffement majeur est extrêmement élevée. Les conséquences en sont difficiles à évaluer aujourd'hui : apparition de graves déséquilibres écologiques, montée des eaux susceptible de chasser des centaines de millions de personnes de leurs terres. D'ores et déjà la banquise fond et les années exceptionnellement chaudes se succèdent.

Les engagements pris consistent à mettre en œuvre dans tous les pays un principe de tempérance visant à limiter par tous les moyens les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités industrielles et agricoles et à la production et à l'utilisation des énergies fossiles.

Limiter les émissions des gaz à effet de serre revient à préserver des ressources naturelles, diminuer les pollutions locales et protéger ainsi notre santé. L'asphyxie des agglomérations pourrait être évitée en optant pour un urbanisme durable. Encourager le recyclage et les circuits courts permettrait de promouvoir des économies locales plus humaines. Il faut opter pour une consommation responsable, sans gaspillage, économe et adaptée aux plus modestes, privilégier une agriculture utilisant des méthodes naturelles et adopter une alimentation équilibrée avec une modération de la consommation de viande. Cet effort crucial pour l'avenir de la Terre sera moins une contrainte qu'une opportunité pour rendre notre planète plus humaine pour nos enfants. Au-delà d'une réorganisation de la production et de la consommation et de la recherche de nouvelles sources d'énergies, ce que nous sommes invités à suivre est avant tout la voie de la sagesse.

Les engagements pris aujourd'hui reposent sur une répartition équitable des efforts entre pays développés et pays émergents. Nous exhortons les dirigeants et les experts mondiaux à respecter cette démarche, et si possible à aller plus loin. Nous encourageons tous les citoyens à exercer leur responsabilité dans leurs choix personnels, professionnels et politiques. Nous devons être les acteurs éclairés du mouvement, découlant des dispositions arrêtées en vue de limiter le réchauffement climatique.

**Engagés dans le progrès de l'Humanité, les Francs-Maçons de la Fédération Française de l'Ordre Mixte et International «LE DROIT HUMAIN» appellent chaque citoyen, à son niveau, à soutenir la mise en œuvre de l'Accord de Paris et à se montrer à la hauteur de ses enjeux pour l'avenir de l'humanité.**